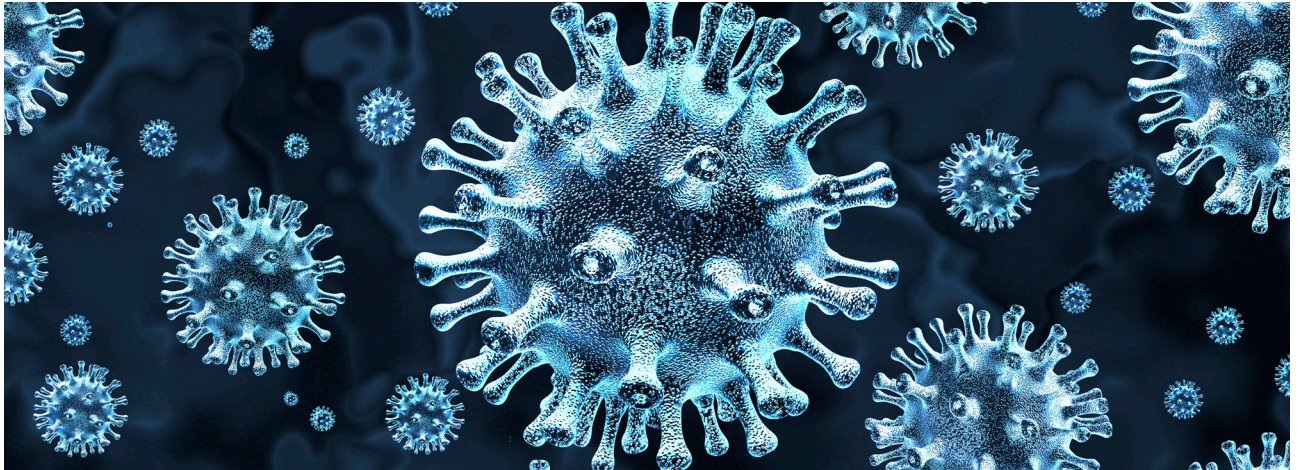


SARS-CoV-2 Déconfinement, comment anticiper la suite ?

Avec notre offre d'analyses en fonction du risque, nous vous soutenons pour un retour au travail et le maintien de l'environnement professionnel en tout sécurité.



Votre patient était-il été en contact avec le virus SARS-CoV-2 avec ou sans symptômes ?

Ces dernières semaines ont été marquées par une stratégie restrictive de tests spécifiques, tant en raison d'une pénurie de fournitures, qu'à cause des exigences réglementaires prioritaires. Or, de nombreux patients se demandent, avant leur retour au travail, s'ils ont été atteints de la maladie COVID-19 au cours des trois derniers mois, soit avec des symptômes suggestifs non investigués, soit de manière asymptomatique.

SYNLAB Suisse SA vous propose un test d'anticorps (IgG) hautement sensible et spécifique, avec un volume potentiel quotidien élevé. Les résultats sont disponibles en 24 heures dans les trois régions de Suisse.

L'examen de la **présence du virus (par RT-PCR)** dans les voies aériennes supérieures est essentiel pour confirmer l'infectiosité et l'arbre décisionnel de retour au travail est basé sur cet examen. Cependant l'**évaluation de la réponse de l'hôte** est incontournable pas seulement pour clarifier le diagnostic à postériori ou le contact avec le virus. Le test sérologique fournit également des informations sur la réponse immunitaire, qui peuvent être importantes pour évaluer le risque d'être infecté lors de futures « vagues Corona » et influencer le risque d'exposition, en particulier dans le milieu professionnel. En outre, de nombreux employés veulent connaître leur statut au moment de la reprise de leur travail. Pour les tests de détection des anticorps IgA/IgM dans la phase aiguë de la maladie du COVID-19, nous nous référons à notre Covid-19 SYNFO #5 (<https://www.synlab.ch/fr/prestations/coronavirus/sars-cov-2>).

Comment garantir le retour au travail et la poursuite de l'activité de l'entreprise, de l'institution, en toute sécurité et transparence ?

Avec l'assouplissement des mesures de confinement anti-COVID-19, l'objectif est d'assurer le retour à un fonctionnement normal (« Back to work ») et de veiller à ce que cette approche sécurisée soit la mieux maintenue par la suite («surveillance after reopening»). Dans ce contexte les mesures individuelles de distanciation physique et d'hygiène personnelle sont plus que jamais essentielles et appliquées dans l'environnement professionnel selon les recommandations (SECO, OFSP).

SYNLAB Suisse SA a développé un concept pour vous aider à gérer cette phase en toute sécurité. Nous sommes convaincus que cette stratégie d'évaluation du risque sera utile pour vos patients, votre propre cabinet, mais aussi pour les soins médicaux que vous prodiguez aux entreprises ou aux particuliers. Le point de départ du concept est un questionnaire conçu pour identifier les groupes avec des risques spécifiques parmi les employés. Les résultats du questionnaire conduisent ensuite à un algorithme décisionnel, permettant en fonction de la situation clinique/personnelle, d'utiliser les meilleurs outils diagnostiques disponibles aujourd'hui (document disponible auprès de SYNLAB "Orientation décisionnelle pour les employés à risque ou confirmés COVID-19"). Idéalement, l'évaluation devrait être coordonnée avec le médecin du travail. Elle comprend en plus du questionnaire, la prise de température et l'assentiment de la participation volontaire de l'employé.

Si les résultats du questionnaire ne révèlent aucun soupçon de risques spécifiques, une procédure appropriée en fonction du type

d'activité et du danger du groupe d'employés est proposée (document "Lignes directrices Back-to-work " disponible auprès de SYNLAB). Outre l'application aux petites et grandes entreprises et aux maisons de retraite et de soins, il existe également d'autres indications, entre autres, pour le soutien aux clubs sportifs ou la déclaration de statut pour les voyageurs.

Important: Vous pouvez obtenir de la documentation additionnelle auprès du service clientèle de SYNLAB, à l'adresse serviceclients.ch@synlab.com.

Le concept est délibérément large et complet afin de permettre une adaptation spécifique au cas par cas. Nous nous tenons à votre disposition pour une application liée à vos besoins.

Position tarifaire

- RT-PCR SARS-CoV-2: Pos. 3186.00, 95 points OFAS, remboursé par les CM si symptômes nécessitant un suivi, par les cantons ou les institutions dans les autres cas.
- Anti-SARS-CoV-2 IgG (qualitatif): 42 points OFAS (non remboursable par les caisses maladie, hors nomenclature de la liste d'analyse de l'OFSP).

Les documents pdf « Back to work » peuvent être commandés par email : serviceclients.ch@synlab.com au auprès de votre délégué(e) médical.

- Questionnaire « Back to work »
- Lignes directrices Back-to-work
- Orientation décisionnelle pour les employés à risque ou confirmés COVID-19

Auteurs:



Prof. Dr. med. Reto Krapf, CMO SYNLAB Suisse
FMH Innere Medizin, FMH Nephrologie



Dr. Med. Eric Dayer, PD
FMH Médecine interne et FAMH Immunologie

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site internet:
www.synlab.ch

Lucerne, le 19 mai 2020